

N° 2-Mars 2020 **Partie EUROPE** – Responsable : Michèle Baron-Bradshaw

Information : depuis la lettre N°1 une réunion de la CEI a eu lieu le jeudi 6 février, un éclairage particulier a été fait sur le Parlement européen et sa commission pour le droit des femmes (FEMM)

Les institutions européennes

I Le Conseil européen

En pleine **discussion sur le cadre budgétaire pluriannuel pour les 7 années à venir (2021-2027)**, et obligés de tenir compte du trou financier laissé par le départ du Royaume-Uni¹, les chefs d'État se sont réunis *en sommet* le 20 février. Ils se sont quittés sur un compromis impossible, à ce stade, et des désaccords importants sur les répartitions, en particulier sur la PAC.

Certains veulent réduire les dépenses et d'autres veulent, au contraire, un budget global plus large. En 2019, la Commission Juncker tablait sur 1,1 % du PIB des Vingt-Sept, quand le Parlement européen plaquait sur 1,3 %. Aujourd'hui, certains États membres, dits « frugaux », les Pays-Bas en tête, tablent sur 1 %, et l'Allemagne sur 1,03. Fin 2019, la présidence finlandaise a proposé, dans un projet de décision du Conseil (texte de travail, base du débat actuel), une contribution de 1,07% du PIB pour un projet de **1 087 milliards d'euros**.

Jusqu'à-là, 63% de ce budget global étaient consacrés à l'agriculture et à la cohésion. Il était à 94% un budget d'investissement.

Ce budget semble important, mais il est en régression dans les faits, face aux charges nouvelles imposées par les objectifs fixés et par l'actualité. Il est certain que dans ce contexte les dossiers qui ne représentent pas une priorité affichée forte (**pour les femmes par exemple**), risquent de voir diminuer la ligne budgétaire correspondante. Un nouveau rendez-vous est prévu en juin.

II La Commission européenne

L'avenir numérique de l'Europe

La commission a présenté, le 19 février 2020, sa stratégie pour le numérique, dans laquelle elle envisage la mise en place d'un espace européen unique d'échanges de données industrielles et commerciales et annonce un cadre réglementaire sur l'utilisation des données. **Document sur l'avenir du numérique COM(2020) 67 final**

III Le Parlement européen

Le 6 février, au cours de la dernière réunion du CEI, un point d'éclairage sur le Parlement européen et les élections a été proposé. Un tableau sur les nouveaux équilibres a été distribué et commenté durant cette même réunion.

¹Après le Brexit, le Royaume-Uni doit 60 milliards à l'UE, c'est le reste à charge de tous les projets sur lesquels Londres s'est engagé financièrement : les aides aux agriculteurs, aux régions, les infrastructures, les satellites ou encore les pensions des fonctionnaires européens.. C'est tout l'enjeu des négociations jusque fin 2020.

Lettre d'information bimestrielle de la commission Europe et International (CEI)

La commission pour le droit des femmes et l'égalité de genre femmes (FEMM) du Parlement et ses travaux

La commission **FEMM** est la cheville ouvrière des textes, concernant les femmes, proposés au vote, en plénière. Elle se compose au total de 33 membres, dont deux hommes et 3 françaises² ainsi que de 28 suppléant.es. **La nouvelle Présidente de FEMM, la députée Evelyn Regner**, est autrichienne (S&D). Une des deux vice-présidentes est la française Gwendoline Delbos-Corfield (Verts).

Le **5 mars 2020**, FEMM, en collaboration avec la direction des relations avec les parlements nationaux, organisera une réunion de la commission interparlementaire sur "Le 25e anniversaire de la déclaration et du programme d'action de Pékin". L'événement aura lieu au Parlement européen à Bruxelles, de 09h00 à 12h30. **En général, ces réunions sont retransmises sur le Webstreaming du site du Parlement.** À cette occasion, pour célébrer **la Journée internationale des femmes**, la commission reviendra sur les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes et anticipera les défis futurs. Ce sera pour les participant.es l'occasion de faire le point sur les réalisations et les meilleures pratiques, ainsi que sur les défis restants pour le programme d'autonomisation des femmes, afin d'accélérer la réalisation de l'égalité des sexes de toutes les femmes et filles d'ici 2030. Dossier à suivre dans les différentes instances de l'UE.

Coup de Projecteur sur l'aspect genre de la traite des êtres humains. FEMM a organisé un atelier le **18 février 2020** : « La traite des êtres humains est un crime grave qui affecte les droits fondamentaux, la santé, la vie sociale, l'économie et la justice. Elle ne connaît pas de frontières et la plupart des victimes signalées sont des femmes ».

Cet atelier a été ouvert par Mme Maria Soraya Rodrigues Ramos (FEMM) et M. Juan Fernando López Aguilar (LIBE³), co-rapporteurs du prochain rapport sur la mise en œuvre de la directive sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains et la protection de ses victimes. Les intervenantes étaient Mme Sylvia Walby OBE, prof. de sociologie et directrice du Centre de la violence et de la société à l'Université de London City, Mme Suze Hageman, chercheuse néerlandaise sur la traite et la violence sexuelle contre les enfants et le Dr. Lucrecia Rubio Grundell, chercheuse à l'Institut universitaire européen.

Le 13 février 2020, FEMM a fait adopter, une résolution par le Parlement européen. Ce **texte** exprime les priorités de l'UE pour la 64^{ème} session de la CSW. Elle s'adresse aussi bien à l'ONU qu'à la présidence en exercice (la France). **P9_TA-PROV(2020)0039.** Les **16-18 mars prochains**, une délégation de la Commission FEMM assistera à la CSW à New York.

Rappel

- Le **23 janvier**, à Vilnius, en Lituanie, les leaders de l'égalité de genre européens ont fêté les dix ans de l'**Institut EIGE, créé en 2010**, en présence d'Helena Dalli, Commissaire européenne pour l'Égalité (COM) et Evelyn Regner, Présidente FEMM. Le 3 février, **Carlien Scheele est devenue la nouvelle directrice de cet institut.** EIGE a publié un rapport sur Pékin+25 et l'Europe.

- Le **30 janvier, le Parlement a adopté une Résolution** (version provisoire) sur l'écart de salaire entre hommes et femmes (**2019/2870(RSP)**) - **P9_TA-PROV(2020)0025**. Cette résolution sera transmise au Conseil et à la Commission ainsi qu'aux gouvernements des États membres. Affaire à suivre.

....

² Gwendoline Delbos-corfield, France (Verts), Annika Bruna (identité et démocratie), Irène Tolleret (Renew)

³ LIBE : Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

Actualités du Lobby européen des femmes (LEF)

- Le LEF fêtera ses 30 ans début juillet à Paris (date à venir).
- Une nouvelle stratégie du Lobby pour 2021-2025

Au cours de l'Assemblée Générale du LEF de juillet prochain sera voté un texte présentant une nouvelle stratégie pour 2021-2025. Le document est en préparation. Le 11 février, La CLEF a envoyé au LEF, un document transmettant ses attentes et demandes à ce sujet, éléments recueillis à partir des réunions de la commission CEI de 2020. Le CA du Lobby du 15 février devait débattre de cette stratégie. Le processus de construction de cette nouvelle stratégie inclura d'autres moments d'ici juin. Deux documents avaient été envoyés aux associations, en même temps que la convocation pour la réunion du CEI du 6 février : « Together for a feminist Europe » : le programme cadre 2016- 2020 du LEF (datant de 2015) et « Our future starts now », le programme de travail 2020 du LEF, daté du 7 juin 2019 dont la réalisation est en cours. Ces deux documents devraient servir de support de travail pour les nouveaux textes en cours d'élaboration, dont le programme de travail pour 2021.

N°2 – Mars 2020 *Partie INTERNATIONALE - Responsable : Nicole Fouché*

I.— CSW 64 NY, mars 2020 (Dernière minute : le forum des ONGs de la CSW est annulé, à cause de la pandémie de coronavirus : voir le site d'ONU Femmes : <https://www.unwomen.org/fr>). Nous vous donnons néanmoins idée de ce qui était prévu :

Le 11 mars 2020 aura lieu (United Nations Building, CR 06) **le Side Event sponsorisé par la France et la Suède** ; co-organisé par les coordinations française et suédoise du Lobby européen des femmes et Adéquations ; avec le soutien de la Plateforme Genre et développement (France) et de la Fondation Raja (France) : « **Les femmes en première ligne, les connaissances, les compétences et le leadership des femmes dans le domaine de l'action climatique. Comment promouvoir une perspective de genre dans la lutte contre le changement climatique et pour le développement durable ?** ». Dans le cadre de Pékin+25 et du prochain Forum sur l'égalité des générations, qui se tiendra au Mexique en mai et à Paris en juillet 2020, des experts et des panélistes présenteront leurs points de vue sur :

- diffusion d'une analyse de genre : liens entre les questions économiques, écologiques et d'égalité des sexes ;
- initiatives concrètes sur la mise en œuvre de l'égalité pratique entre les sexes dans les politiques de transition climatique et écologique ;
- Recommandations pour les événements futurs, dans le cadre de Pékin+25 et de la COP26.

Intervenant-es : Ms. Marlène SCHIAPPA, Secretary of State for Gender Equality and Fight Against Discriminations, France ; Ms. Åsa LINDHAGEN, Minister for Gender Equality, Sweden ; Ms. Yveline NICOLAS, Adéquations, France ; Ms. Korto WILLIAMS, Country Director, Action Aid, (Liberia) ; Ms. Bridget BURNS, Director, Women's Environment & Development Organization (WEDO) ; Ms. Carla LOPEZ CABRERA, Executive Director, Fondo Centroamericano de Mujeres (Nicaragua) ; Ms. Danièle KAPEL MARCOVICI, Chairperson, Fondation Raja (France) ; Ms. Orzala ASHRAF NEMAT, Director of the Afghanistan Research and Evaluation Unit (Afghanistan) ; **Moderator** : Ms. Joanna MAYCOK, Secretary General, European Women's Lobby.

Le 12 mars 2020, la Plateforme Genre et Développement organise un événement parallèle (Salvation Army Center, 221 E., 52nd Street ; salle Downstair), en français, à 14 h 30, sur « **Genre et climat, biodiversité, environnement : initiatives et recommandations dans la perspective de Pékin +25 et Génération égalité** ». **Partenaires (liste encore provisoire)** : ADEPT, Adéquations, Agence française de

développement, BPW, (CLEF) Coordination pour le Lobby européen des Femmes, Fecodev, ministère de la Transition écologique et solidaire, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, OCDE et le Réseau féministe Ruptures.

Thèmes abordés : L'objectif 11 de la Plateforme de Pékin « Les femmes et l'environnement », 25 ans après (Adéquations) ; Restitution des recommandations du side event France-Suède du 11 mars à l'ONU sur femmes et climat ; Promouvoir le genre et le climat dans l'Aide publique au développement (AFD, OCDE) ; Le Plan d'action genre de la CCNUCC (MTES) ; Le rôle et les initiatives des femmes migrantes et des diasporas (Fecodev, ADEPT) ; Femmes et eau (BPW) .

Un autre événement parallèle est prévu, sur l'éducation, avec l'Organisation internationale du travail (OIT-ILO). Nous n'avons pas encore reçu les détails concernant ce parallèle event.

Les conclusions politiques de la CSW sont déjà à votre disposition sur : https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/csw/64/political_declaration_draft_presented_by_csw_bureau.pdf?la=en&vs=2544

II.— Génération Égalité

Revoir les informations données dans la Lettre d'informations de la CEI, n° 1, p. 4 et 5.

Actualités : à l'initiative du Réseau Féministe Ruptures, une réunion d'associations féministes françaises abolitionnistes et universalistes est en cours d'organisation. L'idée est de réagir, vis-à-vis des instances politiques et institutionnelles françaises gérant **Génération Égalité**, contre le double affaiblissement, en France et dans les organisations internationales :

a) de la lutte contre la prostitution ; **b)** du soutien à l'universalisme.

La CLEF a envoyé une lettre à Marlène Schiappa en ce sens à l'issue de son CA du 27 février. Affaire à suivre.

III.— Prostitution

Pendant qu'au niveau international, la CLEF, conformément à la loi française de 2016, lutte contre les courants anti-abolitionnistes, **Madame la ministre Sophie Cluzel saisit le Comité National d'Éthique et relance la question de « l'assistanat sexuel » en France.** La CLEF, en manière de protestation et de soutien, a mis sur son site, les communiqués de FDFA et du HCE :

FDFA <https://www.clef-femmes.fr/2020/02/14/lettre-fdfa-a-mme-la-ministre-marlene-schiappa-assistanat-sexuel/> **HCE** <https://www.clef-femmes.fr/2020/02/12/communique-du-hce-le-hce-soppose-fermement-a-la-proposition-daidant-es-sexuel-les-pour-les-personnes-handicapees/>

Saisine de la CEDH contre la loi abolitionniste de la France : par 250 travailleur.euses du sexe et 19 associations dont *Act Up, Aides, Inter- LGBT, le Planning familial, le Syndicat du travail sexuel (Strass), le Sidaction et Médecins du Monde*, qui dénoncent « les conséquences dramatiques de la pénalisation des clients (...) ». Le collectif Abolition est en relation avec Maître Cédric UZAN-SARANO, pour organiser la protestation. Pour le moment, la CEDH a simplement accusé réception des requêtes mais n'a pas encore fait état d'une transmission à l'État français. Celle-ci marquera le point de départ des 12 semaines pour solliciter l'autorisation d'intervenir. Affaire à suivre.

Et n'oubliez pas le Forum de la CLEF : La CLEF organise le premier **Forum International des Droits des Femmes, le 16 avril 2020 dans les Salons de l'Hôtel de Ville de Paris :**

Une trentaine d'ateliers aux formats divers : conférences, débats, tables rondes, pièces de théâtre... Il est **gratuit sur inscription** et va réunir plus d'une centaine d'intervenant.es étranger.es et un millier de



Lettre d'information bimestrielle de la commission Europe et International (CEI)

participant.es. Une occasion d'échanger sur les droits des femmes. En amont de Génération Égalité prévue à Paris en juillet 2020, ce forum est le point de départ d'une campagne de sensibilisation visant à faire connaître les recommandations de la société civile féministe aux institutions françaises, européennes et internationales. **Inscrivez-vous** : <https://www.clef-femmes.fr>

**Prochaine réunion de la CEI le 2 avril 2020, de 17 h 30 à 20 h, à la MVAC 14,
22, rue Deparcieux, 75014-Paris
Prochaine Lettre de la CEI en mai 2020.**